

JP Énergie Environnement
Société par actions simplifiée au capital de 3 805 546,00 €
Siège Social : 12 rue Martin Luther King
14280 Saint-Contest
410 943 948 RCS CAEN
(La « Société »)

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AUGMENTATION DE CAPITAL DU 18 JUIN 2025

FCPE JPEE RELAIS 2025, fonds commun de placement d'entreprise, représenté par sa société de gestion, la société Equalis Capital France, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 112, avenue Kléber – 75116 Paris, et ayant pour numéro d'identification unique le numéro 517 705 679 R.C.S Paris, elle-même représentée par Madame Nancy Ramena, dûment autorisée aux fins des présentes,

Connaissance prise des conditions de l'émission des actions ordinaires qui s'inscrit dans le cadre de l'opération d'actionnariat des salariés de la Société, réalisée sur décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société en date du 5 février 2025,

Déclare par le présent bulletin souscrire à 4 155 (quatre mille cent cinquante-cinq) actions ordinaires nouvelles de la Société,

Et, en conséquence, libère le montant de cette souscription à concurrence de 159,292 € (cent cinquante-neuf euros et deux cent quatre-vingt-douze centimes) chacune, soit 1 € (un euro) de valeur nominale, assortie d'une prime d'émission de 158,292 € (cent cinquante-huit euros et deux cent quatre-vingt-douze centimes) par action,

Par versement ce jour de la somme de 661 858,26 € (six cent soixante et un mille huit cent cinquante-huit euros et vingt-six centimes) ; représentant un prix de souscription unitaire par action ordinaire de 159,292 € (cent cinquante-neuf euros et deux cent quatre-vingt-douze centimes) après une décote de 30% sur le prix de l'action de 227,56 € (deux cent vingt-sept euros et cinquante-six centimes).

Le versement de 661 858,26 € est effectué par virement sur le compte bancaire «JP ENERGIE ENVIRONNEMENT – COMPTE AUGMENTATION DE CAPITAL» ouvert dans les livres de SOCIETE GENERALE CAEN ENTREPRISES Code Banque : 30003 Code Guichet : 02813 Compte n° 00020038995 Clé 72.

Les parties reconnaissent que les présentes sont signées électroniquement par procédé DocuSign, conformément aux articles 1366, 1367 et 1375 du Code civil, (i) permettant la remise d'un exemplaire numérique de l'acte à chacune des parties signataires et (ii) garantissant que le présent acte est établi et conservé dans les conditions de nature à en

garantir l'intégrité et que la signature électronique utilisée consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache.

De convention expresse valant convention sur la preuve, les parties s'accordent pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que leur signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature des présentes par le service DocuSign.

Fait, le 18 juin 2025.

Signé par :

DC55D5A41C39420...

FCPE JPEE RELAIS 2025
représenté par Equalis Capital France
elle-même représentée par Mme Nancy Ramena

Signé par :

6D230E694C094F8...

JP Énergie Environnement
représentée par NASS EXPANSION
elle-même représentée par M. Xavier Nass